

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL



PAR UN MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR D'ANGLETERRE
AVEC AVANT-PROPOS DE L'ABBÉ PHILIPPE PERRIER,
AUMÔNIER DU CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL.



L'ŒUVRE DES TRACTS

ÉDITIONS DE LA VIE NOUVELLE

Mgr ARCHAMBEAULT

Pourquoi les retraites fermées sont-elles nécessaires au Canada ? . 25 sous, 30 sous franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les Syndicats catholiques 35 sous, 40 sous franco.

R. P. LECOMPTE, S. J.

Nos Voyageurs \$1.25, 1.35 franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les Forteresses du Catholicisme.....
..... 75 sous, 80 sous franco.

HN
31
039
v.26
1921

Oeuvres de M. Guy VANIER,

*Président général de l'Association catholique de la
Jeunesse canadienne-française*

Notre Jeunesse, avec préface de l'abbé Lionel Groulx . .
..... 10 sous franco.

Les Énergies méconnues 10 sous franco.

Vers le Peuple 15 sous franco.

Réduction par quantités

VILLA SAINT-MARTIN

Abord-à-Plouffe, (Laval), P. Q.

AVANT-PROPOS

Les œuvres dans l'Église du Christ participent à l'éternelle jeunesse de cette perpétuelle recommencée. Elles s'adaptent merveilleusement aux conditions changeantes qui sont celles du temps et de l'histoire. Ce n'est pas toutefois qu'elles évoluent de façon à ne pas demeurer elles-mêmes, mais elles savent s'adapter aux circonstances nouvelles dans lesquelles elles sont appelées à vivre.

Telles sont les Conférences de saint Vincent de Paul que le Bulletin, du reste, mettait déjà en garde, il y a maintenant cinquante ans, contre ce qu'il appelait le danger de « l'immobilité ». Toujours elles ont suivi le cours des événements dans les divers pays du monde, où elles opèrent des prodiges. Jamais, pourtant elles ne se sont départies de l'esprit d'Ozanam. Aujourd'hui, on leur redit, et à bon droit, qu'elles ne doivent pas s'endormir dans une charité languissante; mais, l'œil ouvert sur les besoins de la reconstruction, elles acceptent de collaborer à ce travail, sans toutefois perdre de vue les principes essentiels contenus dans les règles si sages du Manuel qui a fait ses preuves.

Aussi bien, c'est de bonne guerre que de publier le rapport que l'on me fait l'honneur de présenter au lecteur. Le vice-président du Conseil supérieur d'Angleterre, en s'inspirant des pensées de ceux qui ont la mission de guider la société, a mis en un relief saisissant la nécessité pour les conférences de saint

Vincent de Paul, de ne pas dévier des normes si sages qui ont fait la gloire de la charité dans le passé, tout en se plaçant résolument sur le terrain des œuvres nouvelles exigées par la calamité des temps. Voilà de la bonne évolution!

Souhaitons que tous les membres des conférences de saint Vincent de Paul lisent attentivement ce tract, et s'en inspirent constamment. Ainsi, la société d'Ozanam au pays étudiera les besoins actuels, et prendra les moyens de s'y adapter pour accomplir tout le bien que l'on attend d'elle.

Abbé Philippe PERRIER

La Société de Saint-Vincent de Paul¹

Bien souvent ces derniers temps, il a été question, dans les allocutions et les rapports, du rôle qui conviendrait le mieux à la Société Saint-Vincent de Paul et qui serait le plus efficace pendant cette période particulièrement difficile et critique du début du XXe siècle. Les instructions de ceux que nous révérons et dont nous reconnaissons l'autorité nous offrent des éléments suffisamment abondants pour pouvoir formuler le mode d'action, soit individuel, soit collectif, des confrères de Saint-Vincent de Paul. Dans le présent rapport, je tiens à déclarer que je n'ai nullement l'intention de chercher à tracer pour notre Société, d'après mes idées propres, un programme approprié aux nécessités des temps actuels; j'ai seulement essayé de recueillir ça et là, dans les pensées de ceux qui ont mission de nous guider, les indications qui doivent servir à diriger l'action de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Tradition et progrès

Les deux allocutions de notre président général en décembre et avril derniers, celle du président du conseil de Paris en février, celle encore, à mon avis absolument remarquable, parue au Bulletin de juin sous le titre: « Un programme d'action » et prononcée par le président nouvellement nommé d'une conférence de Paris, nous apportent lumière et inspiration et doivent être l'objet de nos méditations. Que les méthodes d'action de la Société suivent dans leur évolution les besoins de l'époque, faut-il s'en étonner, alors que notre président général nous rappelle que cette évolution était prévue, il y a déjà cinquante ans,

1, Rapport présenté au congrès de la Société de Saint-Vincent de Paul à Liverpool, le 31 juillet 1920, par le vice-président du Conseil supérieur d'Angleterre.

comme il ressort d'un article du Bulletin intitulé : « L'Immobilité. » L'auteur de l'article décrit l'Immobilité, comme un des plus grands ennemis des conférences. Plus loin il dit que « l'Immobilité engendre la routine et la décadence; mais son plus grand inconvénient est de laisser l'œuvre en dehors du mouvement des idées et des choses ». Après avoir décrit comment « tout se transforme rapidement et sans relâche, et montré que ce qui était à peine utile, il y a vingt ans, devient nécessaire aujourd'hui, sera indispensable demain », il ajoute encore que « les conférences ont leur cercle tracé par le règlement et ce cercle est exclusivement la charité. Mais, dans l'intérieur de ce champ qui leur est dévolu, elles ont sans cesse à progresser, à se développer ». Le président général admire cette « claire prévoyance de l'avenir » ces « sages conseils » et cet « excellent programme de travail » tracé dans un article vieux de cinquante ans, où, dit-il, « il suffirait de changer quelques mots pour en faire un article d'une parfaite actualité ». Son Éminence le cardinal Bourne, dans une substantielle allocution, prononcée à l'Assemblée du centenaire d'Ozanam, qu'il présidait en 1913, déclara aux confrères que « toute société, qui veut grandir et se développer, doit être gouvernée par deux éléments, la tradition et l'esprit de progrès. Il importe qu'elle ne se départisse jamais de ses traditions primitives, qu'elle ne s'écarte pas de la pensée et du but de son fondateur, mais il faut aussi qu'elle soit animée d'un réel esprit de progrès. La tradition et le progrès dans la voie tracée par la tradition sont les conditions nécessaires pour assurer la vitalité de tout groupe d'hommes. » Telles sont les sages paroles qui obligent chaque confrère de Saint-Vincent de Paul à réfléchir sur les moyens les plus efficaces de faire progresser notre chère Société, en ce XXe siècle suivant ses voies traditionnelles.

Le Règlement

Et d'abord un mot sur le règlement :

Les uns disent que si nos règles ont été établies à une époque déjà reculée, quand les conditions de la vie étaient différentes, il faut les rejeter comme trop anciennes, ou

tout au moins les ignorer, comme inapplicables dans les temps actuels. D'autres, au contraire, les regardent comme une chose sacrée, tellement sacrée qu'ils s'attachent uniquement à la lettre, et perdent de vue l'esprit dans lequel elles ont été écrites.

Il n'est pas possible d'adopter l'une ou l'autre de ces vues extrêmes. Je considère, en effet, que les règles ont été tracées avec une prudente prévoyance et une simplicité qui se contente d'exposer les principes essentiels, en laissant illimité le champ où se développera l'action, dans le détail de l'application, suivant les besoins changeants des temps. Le développement de nos œuvres doit toutefois, je vous l'accorde, toujours se mouvoir dans les limites du cadre d'activité dressé par les règles et non en dehors.

Examinons un instant les principes essentiels contenus dans les règles. Nous étudierons ensuite la question du développement et de l'expansion de notre action.

Principes essentiels

On peut les énumérer ainsi :

1° *La sanctification des membres par la pratique de la charité.* — Ainsi qu'Ozanam l'a dit lui-même, « cette sanctification des âmes est notre premier but : l'assistance matérielle n'a qu'une importance secondaire ». Si nous devons donner à celle-ci toute notre attention, sans songer à celle-là, nous serions amenés à devenir uniquement une société de secours, situation qui serait entièrement en opposition avec les intentions de notre fondateur.

2° *Visite des pauvres à domicile.* — Le manuel insiste particulièrement sur ce point, et il donne, pour raison de l'importance qu'il y attache, les bienfaits qu'en retirent les confrères eux-mêmes. Notre président général, dans une récente allocution, a parlé de la visite à domicile comme de « la plus vénérable de nos traditions et celle qui caractérise plus spécialement notre Société ». Il ajoutait : « Nous n'avons jamais eu la pensée de la négliger ou de la mettre au second plan. Nous désirons au contraire la développer. » Plus tard, il disait encore que les œuvres nouvelles qu'il

qualifie d'accessoires, lorsqu'elles sont entreprises, doivent procurer aux confrères l'occasion de continuer leurs visites à domicile.

3° *Les séances hebdomadaires.* — La manuel est très formel sur ce point. Les notes explicatives nous disent l'importance qu'attribue le conseil général à la tenue hebdomadaire des séances. La raison en est qu'un plus long intervalle ne permettrait pas de développer les relations chrétiennes entre les membres et de fortifier leur piété par un bon exemple mutuel, ce qui est le but de nos réunions. Une seule exception se rapporte aux conférences rurales, où des difficultés peuvent s'élever par suite de la distance ou d'autres circonstances locales.

4° *Approbation et coopération du clergé.* — Ozanam, suivant l'exemple de saint Vincent de Paul, insistait auprès des confrères de son temps sur la « nécessité qui s'imposait, à eux avant toutes choses, de se conformer avec docilité aux directions que leurs supérieurs ecclésiastiques jugeaient bon de leur donner, et le Conseil général n'a jamais cessé de faire apparaître aux conférences l'obligation de n'entreprendre aucune œuvre sans l'approbation et la bénédiction des prêtres des paroisses.

Tout en restant fidèle aux principes essentiels auxquels toute conférence, en tout temps et en tout pays, doit être fermement attachée, je crois qu'il est possible de développer d'une façon plus large l'action de la Société, ainsi que je vais essayer de le démontrer sur divers points.

Secrétariat des pauvres

Cette œuvre a été organisée peu d'années après la fondation de la Société, en 1840. Elle n'a reçu, toutefois, que peu ou pas d'appui dans le cours du XIXe siècle. Ce n'est qu'au début du présent siècle que ses progrès ont été importants. Alors qu'à Paris il n'y avait qu'un seul secrétariat en 1907, il en existe maintenant soixante, qui traitent plusieurs milliers d'affaires. Le président général recommande spécialement cette œuvre et le président récemment nommé d'une conférence de Paris, dans la remarquable

allocution que j'ai mentionnée, s'exprime ainsi. « Mon vœu le plus cher serait que notre conférence fut un vaste secrétariat pour les familles visitées. » Le président du conseil central de Liverpool, dans son allocution à l'assemblée générale tenue à Manchester en 1913, à l'occasion du centenaire d'Ozanam, a tracé avec clarté et une remarquable vision de l'avenir le but et l'objet des secrétariats. « Ce dont il a été le plus frappé, dit-il, comme d'un point particulièrement important pour nous, confrères de saint Vincent de Paul, c'est que, en présence du développement varié de l'assistance gouvernementale, il est tout à fait essentiel, si nous voulons faire notre devoir envers les pauvres visités, que nous puissions leur faire connaître les avantages auxquels ils peuvent prétendre, comme sujets du Roi. Il ne suffit pas que nous leur indiquions quels sont ces avantages, mais il faut que nous leur montrions la marche à suivre et les formalités à remplir pour les obtenir ». Le bouleversement mondial, qui s'est produit depuis que ces paroles ont été prononcées, n'a fait que rendre plus impérieuse la nécessité d'établir des secrétariats, partout où il est possible de le faire. Au commencement de 1917, un secrétariat central a été formé dans le diocèse de Southwark. Il est ouvert chaque mois et s'occupe des affaires concernant :

Les pensions, allocations, salaires et indemnités;

Les assurances sur la vie;

Les cas ressortissant à la loi des pauvres;

Les demandes d'admission dans les hôpitaux, les maisons de convalescence, etc.;

La sauvegarde de la religion des catholiques, et spécialement des enfants, dans les établissements publics.

Ce n'est qu'un aperçu des affaires que les secrétariats seront appelés à traiter. La liste précédente est loin de représenter la limite de l'activité de ces organismes. Un secrétariat, pour bien fonctionner, doit être préparé à s'occuper à tout moment de tous les cas qui se présentent à lui et où il est possible de faire du bien. Beaucoup de résultats heureux ont été obtenus.

Vers la fin de 1917, un secrétariat des pauvres fut également établi dans l'archidiocèse de Westminster, sur le

modèle de celui qui fonctionne à Southwark. Lui aussi a pu faire d'utile besogne.

On recommande toujours d'attacher aux secrétariats des confrères ayant des connaissances techniques, tels que des avocats, des docteurs, des hommes d'affaires, des fonctionnaires, qui peuvent donner leur avis dans les cas où ils sont plus particulièrement qualifiés par leurs aptitudes. Les secrétariats doivent être en rapport avec toutes les conférences de la circonscription. Celles-ci leur adressent les affaires qu'elles ne peuvent pas résoudre elles-mêmes. Là où il n'y a pas de conférence, le clergé paroissial est avisé de l'existence du secrétariat central et invité à communiquer avec le confrère chargé de l'œuvre dans les cas difficiles où ses services seraient utiles.

On a bien dit que le bon de pain était le passeport qui nous ouvrait la demeure des pauvres. Cela s'applique aussi aux secours d'argent qui peuvent être donnés dans des cas exceptionnels. Toutefois, il en est d'autres, et peut-être de nos jours sont-ils la majorité, où, par suite de l'absence de besoin matériel, notre passeport ne sera ni le bon de pain, ni le secours d'argent. Et cependant là où la pauvreté est absente, on trouve souvent le découragement et la détresse spirituelle. C'est alors que les conseils donnés au nom du secrétariat dans un cas de difficulté, serviront de passeport et nous feront pénétrer dans la demeure de ceux qui auront eu besoin de notre aide. Nous leur aurons distribué, par le fait, suivant le mot de M. Bailly, le premier président de la Société, « l'aumône de nos bons conseils ».

Il nous est rapporté qu'à Lille, neuf secrétariats ont été organisés depuis la guerre, et on espère en fonder un dans chaque paroisse. Nous savons que Lille a été particulièrement bénie de Dieu; c'est là que Philibert Vrau, de sainte mémoire, et son beau-frère, Camille Féron-Vrau, ont travaillé et répandu la bonne semence qui, bien avant leur mort, a produit une abondante moisson. Avec vérité, le confrère qui a lu un rapport sur les secrétariats, à une assemblée de cette ville, a pu dire: « L'œuvre est vaste, mais Ozanam ne l'aurait pas désavouée. »

Patronages des garçons

Son objet est la protection et le souci des intérêts spirituels des garçons au moyen des patronages, qui comprennent des sections pour les écoliers, les apprentis et les ouvriers, des *Boys' Clubs*, des *homes* pour garçons de la classe laborieuse, des bureaux de placement familial et de l'œuvre pour les enfants en liberté surveillée.

L'auteur du *Petit Manuel des patronages*, publié par le conseil général et traduit par le conseil supérieur d'Angleterre, fait remarquer dans le chapitre premier, que, même au cas où l'instruction religieuse est donnée dans les écoles, la majorité des jeunes gens dans les villes ne persévère pas dans la pratique des devoirs essentiels de la religion. Il en attribue la cause au fait que l'enfant, en quittant l'école, échappe à toute influence continue et régulière. Qu'advient-il, ajoute-t-il, quand l'instruction religieuse sera systématiquement bannie des écoles? L'œuvre des patronages a été fondée en France pour combattre ce mal, et, depuis le milieu du siècle dernier, elle a grandi et développé son champ d'action.

En Angleterre, les conditions ne sont heureusement pas aussi mauvaises qu'en France, puisque l'instruction religieuse n'a pas été bannie de nos écoles, mais nous avons à affronter un monde païen, et dans son tourbillon nos jeunes gens sont précipités au sortir de l'école. Il est nécessaire, pour prévenir leur chute, qu'une main secourable les maintienne dans le droit chemin. Aucune œuvre n'est certainement plus en harmonie avec l'esprit de notre saint fondateur. Dans aucune, un confrère de Saint-Vincent de Paul n'a la possibilité de travailler d'une façon plus efficace qu'en appliquant son dévouement à la sauvegarde de la jeunesse, quand elle se trouve pour la première fois en contact avec le monde.

Ici à Liverpool vous avez vos excellents *Boys' Homes*. L'Irlande a les patronages Saint-Joseph et Saint-Kevin, celui-ci avec son admirable école du soir à Dublin, l'orphelinat Saint-Vincent à Glasnevin et les *homes* de Belfast, de Cork, etc.

L'Amérique a l'association Ozanam, dans la circonscription du conseil particulier de New-York, qui comprend sept clubs ou centres de récréation pour enfants pauvres. Un grand bien est résulté à Baltimore et à Washington de l'organisation des bureaux de placement familial. A Londres, nous avons le *home* George Blount, qui procure à environ vingt jeunes gens, appartenant à divers métiers, les avantages d'un bon foyer catholique, où ils reviennent chaque soir après leur travail. Le *home* est sous la surveillance immédiate du comité des patronages, qui fait appel au concours le plus généreux des conférences pour que l'œuvre ne soit pas seulement placée sur une base sûre, mais soit susceptible d'étendre le champ de son activité. Des comités de protection post-scolaire sont formés dans certaines paroisses par des membres des conférences locales; ils ont l'occasion de faire d'excellente besogne en se mettant en rapport avec les enfants qui quittent l'école et en restant ensuite en contact avec eux. Ils les groupent dans les clubs, si par bonheur il en existe dans la localité, les conduisent à la messe, à la sainte Table, et à des retraites périodiques. Il me semble que si ces comités post-scolaires étaient plus répandus, nous aurions moins à constater cette fuite des éléments catholiques, qui attriste le cœur de tant de nos pasteurs des âmes.

Avant de quitter le sujet des patronages de la jeunesse, je voudrais mentionner l'œuvre des enfants en liberté surveillée que le conseil supérieur a récemment entreprise à Londres. Il est maintenant reconnu par le *home office* comme l'organe officiel de surveillance et de contrôle. Beaucoup avait été fait pour les enfants placés en liberté surveillée dans les diocèses de Westminster et de Southwark par les sociétés d'aide aux prisonniers, mais on sentait que le nom même de ces sociétés était préjudiciable aux enfants. La Société de Saint-Vincent de Paul, en prenant en main la mission qui leur était dévolue, devait exercer une féconde action de patronage. Elle trouve la possibilité, par l'intermédiaire des conseils particuliers, de suivre et de mettre en relation avec les conférences un grand nombre d'enfants catholiques, dont jusqu'ici on avait perdu la trace. La

notification officielle du *home secretary*, approuvant la nouvelle organisation, est datée du 19 juillet. C'est une date d'heureux augure pour la Société.

Recrutement des jeunes gens

Pendant la guerre, beaucoup de conférences ont vu tomber très bas leurs effectifs. Dans quelques-unes, les réunions furent même tout à fait suspendues, dans d'autres, elles furent maintenues, grâce aux efforts des plus vieux confrères non mobilisables, et parfois même d'un seul confrère. Maintenant que la paix est enfin venue, il incombe à toutes les conférences de compléter leurs rangs et de se mettre sérieusement à l'œuvre. Nous savons tous que la Société fut jadis formée par des jeunes gens, pour les jeunes gens, et c'est à eux qu'il convient d'adresser un appel spécial.

De nos jours, beaucoup de conférences se plaignent de ne pouvoir les amener à elles; ils préféreraient les distractions et trouveraient l'œuvre de Saint-Vincent de Paul triste et monotone. Il ne doit cependant pas manquer de jeunes gens qui s'adonneraient avec ardeur au patronage des garçons, soit en organisant des clubs de cricket et de football, soit en se mêlant aux jeux et aux exercices gymnastiques, dans les clubs du soir, soit en formant des compagnies de *Boy Scouts*.

En France, il y a des conférences d'aspirants dans la plupart des collèges, qui constituent un excellent terrain de recrutement pour les conférences, lorsque les jeunes gens grandissent et entrent dans le monde, mais en Angleterre, cette pratique n'a jamais été suivie, à l'exception de la conférence Saint-Edmon, Ware.

En Irlande, une excellente habitude met en rapport le Conseil supérieur avec les directeurs de collèges, qui lui fournissent les noms et adresses des jeunes gens sur le point de quitter l'école. Au reçu de ces listes, le Conseil supérieur informe les conférences des localités où vont résider les jeunes gens. Le Conseil supérieur d'Irlande compte actuellement sept conférences de collèges et cherche à en

établir d'autres, et, là où ce n'est pas possible, il renseigne les étudiants sur le but et l'esprit de la Société par des lectures faites dans des réunions.

Depuis plus de vingt ans, le Canada possède des conférences de collège; on en compte aussi à Baltimore et plus généralement en Amérique dans beaucoup de séminaires et de collèges. Puissent les collèges d'Angleterre se décider à suivre le bon exemple donné ailleurs! Déjà à quelques conférences sont rattachées des conférences d'aspirants — il y en a deux dans la circonscription du conseil central de Birmingham — et nous voulons espérer que le nombre en grandira.

La formation des conférences d'aspirants est recommandée par le président général qui, dans la lettre qu'il écrivait au secrétaire du Conseil supérieur d'Irlande à la fin de l'année dernière, disait: « Il y a lieu d'enrôler les jeunes gens dans les conférences, ou, pour mieux les retenir, de les former à notre esprit dans ces conférences de jeunesse, où leur activité se déploie plus à l'aise et qui sont la base du recrutement futur des conférences paroissiales. »

J'ai énuméré ci-dessus les divers moyens d'amener les jeunes gens dans nos conférences, dont quelques-uns ne sont malheureusement pas mis en pratique en Angleterre. Espérons qu'on s'y engagera promptement dans cette voie et qu'en même temps chaque confrère dans chaque conférence s'efforcera de recruter au moins un jeune membre et de l'enrôler dans la cause de la charité sous la bannière de saint Vincent.

Étude des questions sociales

En arrivant au quatrième et dernier des points sur lesquels je voudrais attirer votre attention, l'étude des questions sociales, vous voudrez bien me pardonner de tirer encore une citation de l'allocution du président nouvellement élu d'une conférence de Paris: « Notre vénéré fondateur Ozanam, dit-il, nous a menés, il y a trois quarts de siècle, par les voies de la charité, au seuil de l'action sociale; notre chère Société de Saint-Vincent de Paul y est maintenant résolument engagée. Que chacun de nous

seconde cet effort! » Et il ajoute: « Pour aller aux âmes et les toucher, nous irons d'abord aux misères physiques nées de toutes les injustices sociales... notre charte en la matière, restant la fameuse encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII. » Il nous conseille plus loin « d'étendre le champ de nos visites à toute cette catégorie de nouveaux pauvres, petits rentiers, petites retraités, nés de la crise de la vie chère et de conserver cependant, à tout prix, non plus comme assistés, mais comme protégés, nos anciens pauvres, devenus par le jeu des nouveaux salaires, de nouveaux petits riches, de prêcher aux uns la résignation, aux autres la modération et l'épargne ». Et plus loin: « Étudions avec soin les faits sociaux qui nous entourent. Adoptons de nouvelles méthodes là où il paraît nécessaire de le faire » et alors « peut-être dès ici-bas verrons-nous les résultats de notre œuvre de pacification sociale et de véritable fraternité chrétienne. »

Mais comment étudier les questions sociales? Le président général, dans sa lettre d'avril dernier au Conseil supérieur d'Irlande, dit que « les discussions théoriques et les exposés didactiques doivent être bannis des réunions de nos conférences. Donc, pas de cercles d'études dans les conférences. Rien n'empêche au contraire les confrères qui composent un secrétariat de se réunir en dehors des séances régulières de nos œuvres pour étudier ensemble les problèmes sociaux de l'heure présente ». En d'autres termes les confrères doivent venir à leurs conférences déjà munis de la connaissance des problèmes sociaux du jour, comme l'avait déjà sagement dit le président du conseil particulier de la Tyne, en 1913, lors de la célébration du centenaire d'Ozanam, à Manchester: « L'Église possède le vrai secret des réformes sociales, souvent en conflit avec les programmes séculiers et matérialistes; notre devoir de confrère de Saint-Vincent de Paul est d'étudier ces problèmes, de nous y intéresser comme à la question la plus urgente, en ne perdant jamais de vue l'enseignement de nos autorités légitimes et nous guidant sur les écrits du Pape Léon XIII », et il ajoutait: « C'est une œuvre conso-

lante d'alléger la détresse et de soulager la souffrance; c'est une grande œuvre de travailler à en écarter la cause ».

Ozanam écrivait jadis que ce qui divisait les hommes n'est pas une question de formes politiques, mais une question sociale. « Entre ces deux armées ennemies animées, l'une de la puissance de l'or et l'autre de la puissance du désespoir, il faudrait, disait-il, nous précipiter pour empêcher, au moins pour amortir le choc. » Il voyait dans la Société de Saint-Vincent de Paul l'un des meilleurs moyens de tenir tête aux associations secrètes qui menacent la civilisation, et peut-être enfin de sauver son pays.

« Aujourd'hui », comme le dit notre président général, « l'abondance des emplois, l'énormité des salaires sont telles que la misère matérielle est exceptionnelle chez ceux qui sont astreints à vivre de leur travail. Mais la misère spirituelle fût-elle jamais plus grande que dans ces populations empoisonnées de matérialisme, démoralisées par le scandale d'immenses fortunes trop rapides, par l'abandon de toute tradition d'honnêteté, qui n'entendent parler de religion et prononcer le nom de Dieu que pour s'en moquer ou le blasphémer, et que la faiblesse de leurs lumières livre aux séductions des mauvais bergers. Le monde est à reconstruire, dit-on partout. L'édifice ne sera solide que s'il s'appuie sur la pierre angulaire, qui est le Christ. »

L'œuvre de la Société

Telle est actuellement, mes chers confrères, la grande œuvre de notre Société: aider à la reconstruction du monde sur les fondements du christianisme, et le levier qui mettra l'œuvre en mouvement est la charité.

Son Éminence le cardinal Gibbons, parlant au mois de mai 1919 de l'œuvre des conférences, disait: « Ce mouvement de charité chrétienne est maintenant établi dans des paroisses du monde entier et ses membres sont partout reliés entre eux par une sainte organisation... S'ils ne sont pas guidés par l'esprit de service chrétien et par le zèle à faire l'œuvre de Dieu, ils perdent leur temps. Le ministère de la charité suit sa voie d'un pas ferme en faisant le bien

parmi les courants et les sentiments changeants du monde, sans payer attention aux caprices passagers d'un vain et faux orgueil, qui attirent une si large part de l'attention publique. »

Les confrères peuvent aujourd'hui faire un immense bien en prenant une part de plus en plus grande à la vie publique du pays, comme membres de conseils de comtés et de bourgs, de comités des pensions de la guerre et de l'organisation charitable, etc. C'est un avantage pour les conférences elles-mêmes d'être en contact par leurs membres avec d'autres sociétés. De nombreux cas sont ainsi portés à leur connaissance, qu'elles auraient toujours ignorés : la perte de la foi peut être évitée, des catholiques ramenés à leurs devoirs, des enfants baptisés, et beaucoup de bien peut être fait sous beaucoup d'autres rapports.

Du reste, ce qui a une grande importance, c'est que ces relations amicales dans des corps publics avec nos frères non-catholiques font connaître et respecter la Société de Saint-Vincent de Paul et les catholiques en général. Il n'est plus question de la suspicion qui naquit jadis de l'ignorance ; elle a fait place à un esprit de confiance, joint à la reconnaissance complète de notre droit à nous occuper des nôtres, et au désir de nous aider de toutes manières. ¹

Le sujet que j'ai choisi pour mon rapport est vaste, et je sens combien je suis loin de l'avoir traité complètement. J'ai essayé, par les extraits que j'ai donnés des écrits ou des paroles de ceux que nous considérons comme nos guides, d'exposer clairement les besoins actuels et la manière dont la Société de Saint-Vincent de Paul peut s'adapter pour y satisfaire. L'œuvre de la reconstitution du monde a été essayée sans l'aide de Dieu et suit la destinée de toutes choses basées sur l'orgueil humain. Ne pouvons-nous espérer que les confrères de Saint-Vincent, disséminés par le monde dans leurs milliers de conférences et travaillant dans

1. L'auteur de ce rapport s'adresse aux catholiques anglais qui ne peuvent, à cause de leur petit nombre, établir des organisations distinctes qu'en quelques endroits. Ailleurs, ici par exemple, il est préférable que les catholiques se groupent sur des bases confessionnelles. — *Note des Éditeurs.*

l'esprit charitable de leur fondateur, soient capables, sous la bénédiction divine, de restaurer toutes choses en Jésus-Christ.

Je terminerai par un très bref extrait du discours du grand cardinal américain que j'ai déjà cité, dans lequel il dépeint l'esprit qui doit animer le vrai confrère de Saint-Vincent de Paul :

« Les conférences de Saint-Vincent de Paul sont fondées sur les grands principes qui prennent en considération non seulement le corps et l'intelligence, mais aussi l'âme de l'homme. Leurs membres s'empressent à secourir le prochain dans les choses matérielles de la vie, mais ils savent que le matériel n'est que le vêtement, l'écorce du spirituel, qui est réellement la partie précieuse de l'homme. C'est l'âme qu'il faut panser et fortifier, si les hommes doivent organiser leurs vies en harmonie avec les vérités éternelles. »

La Vie nouvelle

est une revue mensuelle, essentiellement catholique, éclairant les esprits par ses études doctrinales, ravivant la piété dans les âmes, faisant connaître les saines initiatives sociales et toutes les œuvres dignes d'être encouragées.

La Vie nouvelle

publie des articles sur la doctrine de l'Église, la vie intérieure, les enseignements des Papes, les différents ordres religieux, les devoirs sociaux, les œuvres urgentes, etc., etc. Elle donne chaque mois une chronique des Retraites fermées au Canada. Elle tient ses lecteurs au courant du mouvement catholique dans notre pays et à l'étranger.

La Vie nouvelle

dirigée par le R. P. Archambault, S. J., compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux écrivains ecclésiastiques et laïcs du pays: Mgr PAQUET, les RR. PP. Bournival, S. J., DUGRÉ, S. J., LALANDE, S. J., LAMARCHE, O. P., LECOMPTE, S. J., VILLENEUVE, O. M. I., les abbés PERRIER, GROULX, MAURALT, CARON, ROBERT; MM. Henri BOURASSA, Thomas CHAPAIS, Victor MORIN, Adjudor RIVARD, C.-J. MAGNAN, Antonio PERRAULT, Omer HÉROUX, Guy VANIER, Léon-Mercier GOUIN, Albert FERLAND, Jean NOLIN, etc., etc.

RÉDACTION:

Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, près Montréal

ADMINISTRATION:

Imprimerie du Messenger, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Abonnement: \$1.00 par année

Tous les abonnements partent de janvier. On peut s'abonner en cours d'année et obtenir les numéros déjà parus.

BROCHURES A 10 SOUS

La collection la plus populaire, la plus instructive, la plus variée qui ait encore paru au Canada

- | | |
|--|--|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN
MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. MARION, O. P. |
| *5. <i>La Fête du Sacré-Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> | C.-J. MAGNAN |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | B. P. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | R. P. DUGRÉ, S. J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. CHOSSEGROS, S. J. |
| 16. <i>Appel aux ouvriers,</i> | Georges HOGUE |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | Une RELIGIEUSE |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | BENOÎT XV |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> | R. P. DUGRÉ S. J. |
| 23. <i>La Vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | R. P. JOYAL, O. M. I. |
| 24. <i>La Formation des Élites</i> | Général de CASTELNAU |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | FR. MARIE-RAYMOND, O. F. M. |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | |

*Les brochures No 1, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées.

Prix: 10 sous l'unité; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, franco.

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS
L'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal

Tél. ★St-Louis 7327